



**Le 17 mai 2023**

### TABLE DES MATIÈRES

#### ÉCOLES

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Hogan

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Hogan

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Higgs

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Hogan

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Hogan

Ms. Holt

L'hon. M. Hogan

#### LOGEMENT

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M<sup>me</sup> Green

M. Bourque

L'hon. M<sup>me</sup> Green

M. Bourque

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

L'hon. M<sup>me</sup> Green

RADON

M. LePage

L'hon. M<sup>me</sup> Green

M. LePage

L'hon. M<sup>me</sup> Green

ÉCOLES

M. Coon

L'hon. M. Hogan

M. Coon

L'hon. M. Hogan

M. Coon

L'hon. M. Higgs

HABITATION NB

M. Gauvin

L'hon. M<sup>me</sup> Green

M. Gauvin

L'hon. M<sup>me</sup> Green

ÉCOLES

M<sup>me</sup> Holt

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

### ÉCOLES

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, aujourd'hui, c'est la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. Il est encourageant de voir le drapeau progressiste de la fierté flotter à l'extérieur de l'Assemblée comme un signe que les gens de cette Chambre s'engagent à travailler pour faire en sorte que les droits des personnes de la communauté 2ELGBTQIA+ soient défendus et protégés dans tous les aspects de notre société. Nous avons tous un rôle à jouer pour contrer la haine et encourager la compréhension entre voisins. Cela inclut clairement notre système d'éducation.

À mon avis, il y a de nombreux faits que nous devons clarifier pour avoir des discussions et des débats sains. J'espère que le premier ministre nous aidera à bien comprendre ses observations et celles du ministre, du défenseur et du ministère. Le ministère a signalé avoir reçu trois courriels contre la Politique 713. Le ministre a dit avoir reçu des centaines de messages sur la politique, et hier, le député d'en face a dit qu'il y en avait bien plus que trois. Le premier ministre pourrait-il fournir à la Chambre de la clarté et de la transparence? Combien de plaintes exactement ont été reçues, quand et de quel endroit?

**L'hon. M. Hogan** (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je remercie la députée d'en face. Il s'agit d'une question importante. M. Lamrock a demandé quelques échantillons. Il a omis de le dire dans sa déclaration. Il les a demandés jusqu'à un certain moment au mois de mars. Depuis que l'histoire de la drag queen est sortie à Moncton et depuis que l'affiche sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre s'est répandue sur les médias sociaux, j'ai reçu des centaines — des centaines — de courriels, de messages vocaux et d'attaques ignobles sur les médias sociaux provenant de gens qui prétendent prêcher l'amour, la tolérance et l'acceptation.

De ce côté-ci de la Chambre, où je me tiens, il est extrêmement important que nous nous assurions de protéger les droits de tous les enfants, de toutes les personnes et, en particulier, des membres de la communauté LGBTQ, ainsi que la *Charte canadienne des droits et libertés*. S'ils veulent voir combien, je n'ai pas le chiffre, mais ils peuvent...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Puis-je demander au ministre de s'engager à remettre une liste complète et un rapport des plaintes reçues?

**L'hon. M. Hogan** (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. J'inviterais la députée... Si elle veut voir ce que j'ai reçu, alors il lui est certainement possible de soumettre une demande d'accès à

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

l'information. J'ai un certain nombre de pétitions sur mon pupitre dans mon bureau et dans mon bureau de circonscription. J'ai aussi quelques enregistrements de messages qui ont été laissés dans la boîte vocale de mon bureau de circonscription. J'ai toute une variété de choses.

Je suppose, lorsque je parle de cela... Vous savez, j'ai passé toute ma carrière à enseigner aux élèves que si on ne peut pas poser une question sur un sujet, c'est que quelque chose cloche. On doit faire preuve de respect. Ce que j'ai découvert pendant cet exercice, c'est que lorsque les gens n'ont rien à offrir pour ce qui est d'un argument concret, ils retournent à...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je vous remercie du conseil, soit de déposer une demande d'accès à l'information. Hier, j'ai parlé à un journaliste qui, je crois, a dû déposer trois demandes d'accès à l'information pour obtenir un rapport qui a pris quatre ans à produire ; je vais donc prendre son conseil en considération.

Le premier ministre a exprimé des préoccupations à propos des pronoms et des renseignements sur l'identité qui ne seraient pas dévoilés aux parents, et je peux complètement comprendre le sentiment que les gens ressentent lorsqu'ils envoient leur enfant dans le monde et aux bons soins des autres. Le premier ministre a qualifié le travail des enseignants — et c'est une citation — comme cachant délibérément des renseignements aux parents. À mon avis, cela fait du tort aux enseignants qui deviennent des confidents pour des enfants qui ont de la difficulté avec leur identité.

Le premier ministre peut-il nous aider à comprendre et aider les gens de cette Chambre à comprendre combien de fois on a accédé à la demande d'un enfant de garder privés ses pronoms et son identité au Nouveau-Brunswick depuis que cette politique est en place?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Monsieur le président, je pense que ce que nous devons comprendre, c'est le principe de base entourant les droits des parents et le rôle qu'ils jouent dans l'éducation. Je pense que si nous voulons poser une question, alors la chef de l'opposition devrait dire si elle croit que les écoles devraient avoir plus d'autorité que les parents. Croit-elle que les parents jouent un rôle dans l'éducation de leurs enfants? Il est clair ce qu'indique la Politique 713 en ce qui concerne le fait de ne pas informer les parents. La philosophie à l'école, c'est que si les parents se présentent, des éléments seront retirés de sorte à ne pas identifier les élèves.

Toutefois, je pense qu'il est aussi important de souligner qu'il y a en place un mécanisme par lequel les enfants peuvent avoir une conversation privée avec un conseiller en orientation de l'école. S'il y a des problèmes à la maison, il y a en place un mécanisme pour

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

faire en sorte que les enfants aient la possibilité de faire évaluer leurs parents et la situation. C'est ainsi que notre système fonctionne, Monsieur le président. Merci.

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :  
Merci, Monsieur le président. J'ai bien aimé l'argument que le premier ministre a proposé à la fin. Il y a en place des mécanismes qui respectent les droits des parents et qui viennent s'ajouter au travail des conseillers et des enseignants pour faire en sorte que la sécurité des élèves et les droits des parents soient équilibrés. Les enseignants de notre province travaillent vraiment fort pour offrir aux élèves des possibilités d'apprentissage appropriées et des milieux sécuritaires, inclusifs et favorables à l'affirmation.

L'une des façons dont nous pouvons appuyer les enseignants à cet égard, c'est en leur offrant des séances de formation et du perfectionnement professionnel. C'est pourquoi des séances avaient lieu il y a quelques semaines pour aider le personnel enseignant à utiliser le meilleur langage, les meilleurs outils et le meilleur enseignement possible afin d'avoir des conversations importantes avec les élèves et d'assurer une utilisation judicieuse des conseillers. Le premier ministre peut-il nous aider à comprendre pourquoi, s'il veut s'assurer que les parents et les enfants sont protégés, les enseignants n'ont pu être appuyés dans cette éducation, étant donné le retrait des fonds à Pride in Education?

**L'hon. M. Hogan** (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Nous appuyons tous nos élèves, et nous offrons des séances de formation en service à nos enseignants. Aucun financement n'a été retiré à Pride in Education. En fait, je viens d'approuver du financement pour un sommet pour les jeunes LGBTQ francophones au début de l'année prochaine. J'ai reçu une demande en vue d'un sommet anglophone qui sera aussi approuvé. Nous appuyons nos jeunes LGBTQ, les enseignants et les parents. Nous travaillons fort pour créer de l'harmonie, du respect et des environnements sécuritaires dans nos écoles. Espérons que cela se traduise dans notre société. Clairement, les attaques ignobles lancées contre moi et ma famille m'amènent à prendre une pause et à réfléchir. Toutefois, cela ne m'empêchera pas de travailler fort pour m'assurer que nous offrons ces séances de formation en service.

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :  
Merci, Monsieur le président. Je veux revenir à l'argument concernant le besoin d'aider à éduquer les parents et de leur fournir de la clarté à propos de ce qui se passe dans les écoles. Le premier ministre a-t-il consulté des enseignants et des experts en éducation pour comprendre comment la Politique 713 est actuellement mise en oeuvre dans les écoles de la province?

[Original]

**L'hon. M. Hogan** (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Pour répondre à la question de la chef de l'opposition officielle, oui, nous avons consulté certains experts et nous allons

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

continuer à mener ces consultations. Nous consulterons des élèves, des membres du personnel enseignant et des experts. Nous avons l'intention d'apporter quelques petites modifications, si nécessaire, à cette politique 713, au cours de la semaine et demie à venir. Merci beaucoup.

**Ms. Holt** (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, Leader of the Official Opposition, L):  
Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

Compte tenu de l'enthousiasme du premier ministre pour les droits des parents à dire leur mot dans l'éducation de leurs enfants, va-t-il enjoindre au ministre de l'Éducation de réviser le projet de loi 46 pour s'assurer que les parents et les communautés ont leur mot à dire dans la gouvernance en matière d'éducation?

**L'hon. M. Hogan** (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président, et je remercie la députée de la question. À l'heure actuelle, les parents ont leur mot à dire dans la gouvernance de nos écoles. La *Loi sur l'éducation* que nous avons présentée sera discutée plus en détail au Comité de la politique économique après l'étape de la deuxième lecture. Nous discuterons de ce en quoi consistent les changements qui seront apportés et de ce qu'ils ne sont pas, et les parents auront encore des observations à faire sur notre système d'éducation étant donné que, clairement, nous enseignons à leurs enfants et nous voulons connaître leurs observations.

Le projet de loi a été révisé par rapport à sa version originale — l'idée originale de retirer complètement les conseils d'éducation de district (CED) et les comités parentaux d'appui à l'école — parce que nous valorisons la contribution des parents. Nous croyons que les parents sont des parties prenantes clés et des partenaires dans l'éducation de leurs enfants au Nouveau-Brunswick. Merci.

## LOGEMENT

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :  
Monsieur le président, j'aimerais relier les deux thèmes dont nous avons parlé cette semaine. La croissance démographique n'est pas la seule raison pour laquelle nous constatons une crise du logement au Nouveau-Brunswick. En fait, cette crise a commencé avant la pandémie et avant les hausses notables de la population.

Les personnes marginalisées, y compris les personnes handicapées et les membres de la communauté 2ELGBTQIA+, sont beaucoup plus susceptibles de connaître de l'insécurité en matière de logement et de l'itinérance au Nouveau-Brunswick.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

Les personnes marginalisées, y compris les personnes handicapées et les membres de la communauté 2SLGTBQIA+, sont beaucoup plus susceptibles de connaître l'insécurité en matière de logement ici, au Nouveau-Brunswick. L'accès à des logements accessibles, sûrs et supervisés est un défi.

[Traduction]

Nous devons avoir accès à des logements accessibles, sécuritaires et supervisés. Le logement peut être un facteur de santé et d'équité. Le premier ministre s'engagera-t-il à respecter le principe de conception inclusive dans l'élaboration de programmes et de politiques sur le logement?

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis heureuse de parler de logement et des citoyens vulnérables du Nouveau-Brunswick et à quel point il est impératif pour nous, en tant que gouvernement, d'en tenir compte dans l'élaboration de notre stratégie sur le logement pour la province. J'ai eu l'occasion de parler un peu de tous les échanges que nous avons avec les gens du Nouveau-Brunswick, avec les groupes de parties prenantes et avec les groupes marginalisés. Par moments, si je constate que nous n'avons pas parlé à un groupe de parties prenantes ou à un représentant, je communique avec eux étant donné que nous n'avons pas fini d'élaborer la stratégie.

J'ai été très claire à cet égard. La stratégie n'a pas été rédigée avant que nous ayons eu notre sommet sur le logement en mai et n'a pas non plus été rédigée en février. Nous réglons les détails en ce moment. Nous utilisons tous les renseignements que nous avons recueillis auprès des parties prenantes. Je n'ai pas fini. Il y a des jours où je ne suis pas ici parce que je suis en réunion avec les parties prenantes afin de recueillir tous les renseignements nécessaires. Nous procédons ainsi pour ne pas oublier un groupe lors de l'élaboration de notre stratégie sur le logement et pour que les voix de tous les gens du Nouveau-Brunswick soient entendues.

**M. Bourque** (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, le besoin de logements subventionnés au Nouveau-Brunswick n'a jamais été aussi élevé. Je peux affirmer sans hésitation que depuis l'augmentation de l'inflation, l'augmentation du coût de la vie et surtout la forte hausse des loyers, mon bureau de circonscription reçoit des nombres records de gens de tous les milieux qui veulent faire ajouter leur nom à la liste grandissante pour un logement subventionné d'Habitation NB. Je sais que bon nombre de mes collègues constatent la même chose dans leur bureau.

Nous comprenons qu'Habitation NB ne peut pas rapidement construire et offrir davantage de ses logements. Toutefois, ce qu'elle peut faire rapidement, c'est d'avoir des incitatifs pour cibler davantage de logements privés et sans but lucratif qui sont déjà sur le marché

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

et les utiliser comme logements sociaux. Cependant, nous entendons aussi dire que les propriétaires privés et les propriétaires de logement sans but lucratif trouvent qu'il n'y a pas assez d'incitatifs pour qu'ils fournissent plus de logements subventionnés. La ministre fournira-t-elle plus d'incitatifs aux secteurs privé et sans but lucratif afin d'augmenter le logement social? Merci.

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Lorsque j'ai dit que tout était sur la table au moment d'élaborer notre stratégie sur le logement, je voulais dire que tout est sur la table.

Nous avons bel et bien des programmes pour inciter les promoteurs sans but lucratif et ceux à but lucratif à inclure des logements abordables dans leurs aménagements actuels et dans leurs nouveaux projets immobiliers. Toutefois, nous examinons ces programmes. Nous examinons si les sommes et la façon dont nous avançons les fonds pour avoir des logements abordables pour la population du Nouveau-Brunswick sont adéquates et appropriées. Nous examinons aussi les échéances pour la distribution de ces fonds. Nous examinons la relation avec nos homologues fédéraux et la façon dont nous pouvons prendre nos décisions plus rapidement afin que les décisions du fédéral soient prises plus rapidement. Chaque aspect portant sur le logement est actuellement sur la table.

Donc, oui, Monsieur le député, nous examinons cela.

**M. Bourque** (Kent-Sud, L) : Merci. Nous entendons clairement que ce qui est actuellement offert n'est pas suffisant pour les propriétaires ni pour les organismes sans but lucratif ; je suis donc heureux que le gouvernement s'y attarde.

En plus de donner de meilleurs incitatifs aux propriétaires privés, le gouvernement provincial doit aussi augmenter sa part de logements subventionnés. Nous présenterons bientôt une motion, de ce côté-ci de la Chambre, où nous suggérerons d'importantes augmentations de la part de logements, afin de faire bouger les choses. La ministre augmentera-t-elle le nombre de logements privés et sans but lucratif qui sont subventionnés? Cela allégerait la pression immédiatement. Les logements sont déjà sur le marché. Les propriétaires sont disposés à contribuer à la solution. Les effets s'en feront sentir immédiatement. Il n'y a pas de façon plus rapide d'améliorer la situation du logement social dans la province. La ministre agira-t-elle dès maintenant? Merci.

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Cela me fait un peu penser au 15 décembre, lorsque mes enfants ne peuvent plus attendre de découvrir ce que contiennent leurs cadeaux sous le sapin. Comme je l'ai dit, chaque aspect du logement est sur la table. Nous n'avons pas encore rédigé le rapport. Nous examinons chaque aspect du logement au Nouveau-Brunswick. Nous ne sommes pas à l'abri du fait qu'il y a de l'inflation au Nouveau-Brunswick ; par conséquent, bien sûr, nous examinons le nombre de

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

logements que nous subventionnons et la façon dont nous subventionnons les locataires afin de rendre les logements plus abordables. Bien sûr, nous voulons offrir plus d'incitatifs aux propriétaires pour avoir plus de logements abordables. Bien sûr, nous examinons différentes façons dont nous offrons des incitatifs afin d'améliorer la situation du logement pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement se soucie des gens du Nouveau-Brunswick. Il nous importe qu'ils aient un toit sécuritaire au-dessus de leur tête et un logement convenable, et c'est pourquoi nous examinons chaque aspect se rapportant au logement. J'ai très hâte de publier le rapport en juin et de vous le communiquer. Nous pourrions alors parler de façons d'améliorer les choses.

[Original]

### **RADON**

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. La province gère actuellement 3 783 logements publics et 797 logements ruraux et autochtones. Une enquête des médias a révélé que plus de 3 000 de ces logements n'ont pas été testés pour le radon, ce gaz invisible et inodore qui est la deuxième cause de cancer des poumons au Canada.

Sur les 1 444 logements testés pour le radon, 366 ont un taux supérieur aux normes. Pourtant, la ministre responsable du Logement a indiqué, lors d'une entrevue, en mars dernier, qu'aucun de ces logements ne nécessite d'assainissement, ce qui signifie que tous les travaux ont été effectués. La ministre responsable du Logement peut-elle nous confirmer le nombre de logements qui seront testés pour le radon en 2023-2024 et dans combien de logements seront effectués des travaux correctifs pour réduire l'exposition au radon?

[Traduction]

**L'hon. Mme Green** (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il y a eu beaucoup de discussions sur le radon dans nos logements sociaux par le passé. Lorsque nous en avons discuté en mars, je me suis engagée à faire tester autant de logements que possible. Nous pensons que nous pouvons tous les faire tester cette année. Nous allons tenter de tous les faire tester. Nous nous sommes aussi engagés à respecter les lignes directrices canadiennes pour le radon dans ces logements. Je suis heureuse d'en reparler et de reconfirmer cet engagement. La sécurité des gens du Nouveau-Brunswick et des gens qui vivent dans nos logements sociaux est primordiale. Nous prendrons toutes les mesures possibles afin de protéger les gens. Merci d'avoir soulevé la question.

J'aimerais soulever le fait que le député d'en face a parlé d'une maison sans fenêtres. Pourriez-vous m'en parler davantage afin que nous puissions régler la situation?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci. Ce sont des nouvelles très encourageantes, et je remercie la ministre.

[Traduction]

D'après Santé Canada, l'exposition au radon est la principale cause de cancer du poumon après le tabagisme, et chez les fumeurs, le risque de développer un cancer du poumon à cause du radon est encore plus élevé. Le Nouveau-Brunswick compte la plus forte concentration de radon du Canada. Environ une maison testée sur cinq a eu des résultats dépassant les seuils d'intervention établis par Santé Canada.

Éliminer les courants d'air avec du calfeutrage et rendre les bâtiments plus étanches ont des conséquences imprévues, car cela emprisonne le radon à l'intérieur, ce qui empire le problème dans les bâtiments écoénergétiques. Les coûts d'atténuation typiques sont de 2 500 \$ à 5 000 \$, et cela réduit effectivement jusqu'à 80 % les niveaux de radon. C'est un problème que l'on peut régler, mais de nombreux propriétaires ne font pas tester leur maison, car ils n'ont pas les moyens de payer les coûts d'atténuation. Puisque le gouvernement provincial a élargi le programme d'efficacité énergétique, pourrions-nous voir cela inclus dans le programme?

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Il s'agissait d'excellents renseignements sur le radon. Il s'agit d'un enjeu au Nouveau-Brunswick. La géographie de notre province est particulière et peut mener à la possibilité d'exposition au radon. Étant donné les discussions que nous avons eues et les engagements que nous avons pris... Je pense que vous avez entendu l'expression « Une équipe, un GNB », que nous utilisons tous et que tous les ministres utilisent au sein de leur ministère. Nous convenons que tous les gens du Nouveau-Brunswick devraient apprendre ce qu'est le radon et prendre la décision de tester leur domicile. Nous avons travaillé en équipe cet automne pour mener une campagne de publicité afin que les gens du Nouveau-Brunswick en apprennent davantage sur le radon, et nous pouvons les appuyer dans leur décision de tester leur domicile.

J'aimerais aussi dire que tous les nouveaux logements que nous construisons auront tous les mécanismes en place, alors s'ils se trouvent près de radon, nous pouvons aussi atténuer le problème. Nous élargissons notre programme de construction pour nous assurer que les gens sont protégés du radon.

## ÉCOLES

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, la commissaire sur le racisme systémique a conclu dans son rapport, qui a été publié juste avant le congé de Noël l'année

## Questions orales

dernière, que nos écoles ont des problèmes de racisme manifeste et de racisme systémique. Elle a fait remarquer que le traumatisme qui en découle est amplifié en raison de l'incapacité ou du manque de volonté des enseignants et des directeurs à remédier au racisme. Le cas de Michael Dymond, un enseignant Noir de Woodstock, en est un exemple. Il a vécu tellement de racisme pendant sa carrière d'enseignant de près de 30 ans qu'il a dû prendre des congés d'invalidité. Par exemple, les parents de deux élèves différents ne voulaient pas qu'il enseigne à leur enfant parce qu'il est Noir. Le directeur a obtempéré et changé les élèves de classe, où l'enseignant était Blanc.

Le premier ministre n'a encore rien dit au sujet du rapport sur le racisme systémique ; je vais donc lui poser une question. Le premier ministre appuie-t-il le transfert d'élèves à une autre classe si les parents se plaignent de la race de l'enseignant?

**L'hon. M. Hogan** (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Comme je l'ai dit, nous faisons activement la promotion d'environnements inclusifs pour tous les élèves et les enseignants. Nous avons des séances de formation en service pour nos enseignants. Nous travaillons avec les enfants. Nous remédions aux cas de haine lorsqu'ils se présentent. L'intimidation est une réalité dans nos écoles. Cela l'a été depuis aussi longtemps que j'y joue un rôle et, je suis sûr, pendant des années avant cela. Nous travaillons à cet égard de façon constante et quotidienne. Je ne connais aucun directeur qui refuse de remédier aux cas d'intimidation. Je serais étonné d'entendre le nom d'un d'entre eux.

Pour ce qui est du cas en particulier, je crois comprendre qu'il est devant la Commission des droits de la personne. Je ne ferai aucune autre observation à cet égard. Merci.

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Eh bien, Monsieur le président, en décembre 2021, l'enseignant en question, M. Dymond, a déposé auprès de la Commission des droits de la personne une plainte complète et bien documentée de racisme systémique qui s'est produit dans son école pendant de nombreuses années. Après un an et demi, il n'y a toujours pas eu d'enquête concernant le cas de M. Dymond. Au lieu, le gouvernement a en fait retenu les services d'avocats pour s'opposer au cas bien documenté de M. Dymond. Son cas comprend des copies de courriels et d'enregistrements où l'insulte en « n » est utilisée et où sont formulées des observations telles que : Ces gens devraient être contents de ce qu'ils ont et devraient simplement s'habituer à des remarques racistes. Il y a aussi eu des expériences comme de se faire demander il y a un certain nombre d'années de participer à un encan d'esclaves à son école parce que son administrateur lui a dit que cela semblerait plus réaliste. Pouvez-vous imaginer?

Monsieur le président, il s'agit d'un cas épouvantable qui a profondément traumatisé l'enseignant, ce dernier ayant reçu un diagnostic de trouble de stress post-traumatique qui l'empêche d'enseigner. Le premier ministre veillera-t-il à ce qu'il y ait une enquête concernant le cas de Michael Dymond, comme le prévoit la *Loi sur les droits de la personne*?



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Hogan** (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je n'appuie certainement pas les propos rapportés ce matin par le chef du tiers parti, et je suis aussi offusqué par beaucoup de choses que sa collègue a mentionnées à propos du premier ministre et de moi-même ce matin. Ces observations laissaient entendre en quelque sorte que je suis transphobe et homophobe, ce que je ne suis pas.

Il s'agit d'allégations sérieuses, qui sont examinées par la Commission des droits de la personne. Ce n'est pas à moi de faire des observations à ce sujet.

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, lorsque Michael Dymond se plaignait à ses supérieurs concernant le racisme qu'il subissait comme enseignant, il a dit que des mesures de représailles de la part de ses supérieurs étaient inévitables. Lorsque des parents se plaignent de racisme à l'endroit de leurs enfants, il n'y a pas de vrais conseils à l'intention des enseignants et administrateurs sur la façon dont ils devraient lutter contre les comportements haineux.

La décision du premier ministre de publier le rapport de la commissaire sur le racisme systémique juste avant la pause de Noël et le manque de réponse de sa part sont vraiment déplorables. Ignorer le racisme ne le fera pas disparaître. Cela ne fait que traumatiser davantage les victimes. Cela envoie en fait le message aux élèves ayant été victimes de racisme et aux enseignants comme Michael Dymond qui ont subi du racisme pendant toute leur carrière que le premier ministre ne souhaite pas lutter contre le racisme.

Monsieur le président, le premier ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il ne voit pas l'urgence de démanteler le racisme systémique dans nos écoles?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie, Monsieur le président. Vous savez, je pense certainement qu'il est urgent de s'occuper du racisme dans notre province, dans nos écoles et dans notre société. C'est la raison pour laquelle nous avons commandé le premier rapport sur le racisme. C'est un rapport volumineux, et il est assorti de nombreuses recommandations. Nous oeuvrons à trouver la voie à suivre afin d'y donner suite convenablement — pas seulement d'y penser et d'en parler, mais d'y donner suite convenablement.

Je souligne le fait que nous devons tous participer à la discussion afin que nous ne tolérions pas dans notre société actuelle des observations discriminatoires et des gestes de discrimination. Je veux que ce soit vraiment clair que je ne tolérerai pas ces observations ou gestes d'un côté du débat comme de l'autre. Cela est insensé dans notre société actuelle. Le fondement même de notre province et, en fait, l'avenir de notre province sont basés sur la diversité, sur le fait d'accueillir de nouvelles personnes qui s'établissent ici et sur de nouvelles façons de penser qui font partie intégrante de notre avenir. Nous vivons ensemble, et nous y arriverons seulement en harmonie ensemble. Pour ma part, je veux



## Questions orales

aller de l'avant, et je sais que mes collègues veulent aller de l'avant. Nous traiterons directement des problèmes, Monsieur le président.

### HABITATION NB

**M. Gauvin** (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Ce matin, mon collègue de Kent-Sud a fait allusion à l'importance d'Habitation NB, et il a raison. On m'a rappelé cela encore cette semaine. Lundi, j'ai rencontré deux personnes à mon bureau qui m'ont rappelé l'importance d'Habitation NB. Ces deux dames vivaient une situation horrible — une situation abusive à la maison. Elles ont toutes les deux eu le courage de partir. Elles sont toutes les deux tombées dans un cycle de dépendance. Elles ont toutes les deux eu le courage de s'en sortir. Elles demeuraient dans un refuge qui était probablement surchargé et en manque d'effectifs. Il y a des problèmes dans le refuge. Elles ont toutes les deux eu le courage de partir. Maintenant, elles envisagent de devoir vivre dans leur voiture.

La ministre peut-elle nous fournir le nombre... Quelle est la liste d'attente pour Habitation NB dans le sud-est du Nouveau-Brunswick? Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Je n'ai pas le nombre de la liste d'attente pour un logement dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Je serai heureuse de vous le fournir. Je ne l'ai pas devant moi. Toutefois, il est préoccupant que la liste d'Habitation NB soit longue. C'est très préoccupant pour moi, c'est très préoccupant pour notre parti et c'est très préoccupant pour notre gouvernement.

Voilà pourquoi a été créé un poste de ministre responsable du Logement. Nous avons rétabli la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. Nous élaborons une stratégie sur le logement qui traitera de problèmes comme l'abordabilité, le logement de la main-d'oeuvre, le logement étudiant et la main-d'oeuvre qualifiée qui est nécessaire pour bâtir des logements dans notre province.

Nous travaillons en tant qu'équipe. Les ministères travaillent ensemble avec la nouvelle Société d'habitation du Nouveau-Brunswick afin de remédier à notre crise du logement au Nouveau-Brunswick. La crise du logement se développe depuis des décennies, et nous travaillons à mettre en place des solutions pour la corriger dans l'avenir afin que tout le monde ait un endroit sécuritaire où vivre.

[Original]

**M. Gauvin** (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Nous avons aussi des problèmes avec les personnes âgées et de jeunes retraités qui ne peuvent plus se permettre de se payer des appartements, même si ces gens touchent des pensions gouvernementales. Les loyers ont augmenté de 300 \$ à 400 \$ par mois, et ces gens ne

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

peuvent tout simplement plus payer. Une fois que la ministre nous aura donné les chiffres relatifs à la liste d'attente de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, pourra-t-elle nous dire quand le gouvernement s'attaquera au problème et quand le gouvernement pense-t-il réduire la liste d'attente pour arriver le plus près de zéro possible? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. J'ai l'impression de parler dans le vide. Nous travaillons à une stratégie sur le logement. Je la publierai le mois prochain. Nous nous occupons de tous les aspects liés au logement. Tout est à l'étude. Bon nombre des éléments que vous avez proposés dans votre stratégie sur le logement lundi seront traités dans notre stratégie sur le logement. Monsieur le président, la stratégie sur le logement sortira en juin — probablement à la fin de juin, parce que je ne l'ai pas encore terminée.

Nous avons pris l'engagement d'apporter des améliorations en matière de logement de base pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous examinons le logement abordable, le logement de la main-d'oeuvre, le logement étudiant — ah mon Dieu, il y a tellement de sortes de logements, je ne peux pas penser à toutes les sortes — et tous les différents programmes qui y sont liés.

L'abordabilité est un élément clé, Monsieur le président. Nous examinons nos programmes actuels et tentons de déterminer si nous avons besoin de nouveaux programmes pour appuyer le logement abordable. La liste d'attente est une source de préoccupation. Nous nous occupons de la liste d'attente, et nous aurons des stratégies pour la réduire.

## ÉCOLES

**M<sup>me</sup> Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je sais que le premier ministre ne voulait pas se lever aujourd'hui, et je peux comprendre pourquoi. Toutefois, pour citer son ministre ce matin : Si vous ne pouvez pas poser une question, c'est que quelque chose cloche.

J'ai beaucoup aimé les observations du premier ministre visant à clarifier qu'il ne tolérera pas des observations discriminatoires. Selon les observations formulées par le premier ministre hier lors de la mêlée de presse — il y en avait beaucoup, et je ne préciserai pas lesquelles —, j'aimerais lui donner l'occasion de peut-être clarifier et corriger certaines des choses qui ont été dites dans la mêlée de presse qui vont à l'encontre de l'observation qu'il vient de faire à propos de la discrimination et de l'intolérance.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne suis pas certain s'il y avait une question dans tout cela. J'ai dit hier que nous ne tolérerons certainement pas de la discrimination et nous ne tolérerons pas une situation où des enfants ne sont pas en sécurité dans un milieu scolaire. Nous allons consacrer tous nos efforts à rendre le tout possible. Nous reconnaissons et acceptons les différences des gens.

Monsieur le président, les arguments que j'ai formulés hier et les questions que j'ai posées à la chef de l'opposition aujourd'hui au sujet de la situation des parents et de leur rôle, à son avis... Je veux dire, si je comprends bien les observations de la chef de l'opposition, il semble ne pas y avoir de rôle pour les parents. J'aimerais aussi demander à la chef de l'opposition si elle aimerait répondre à la question suivante : Pense-t-elle qu'il devrait y avoir une heure du conte raconté par une drag queen pour les enfants de la maternelle, de la 1<sup>re</sup> année ou de la 2<sup>e</sup> année? Pense-t-elle que c'est approprié, Monsieur le président?

On s'adresse à de jeunes esprits. On traite de facteurs concernant la façon dont nous permettons aux enfants de grandir et de prendre des décisions lorsqu'ils sont en mesure d'en prendre. Voilà pourquoi les parents jouent un rôle. Toutefois, j'aimerais savoir si la chef de l'opposition croit que les parents ont un rôle à jouer.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

